

DECISION DU PRESIDENT n° 2023-03
Prise en vertu de la délégation du conseil communautaire

Objet : Contrat d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage – Création de Quatre micro-crèches sur le territoire de la Communauté de Communes du Triangle Vert – Avenant n°1

Le Président de la Communauté de Communes du Triangle Vert ;

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des collectivités Territoriales,
- Vu la délibération 2022-01 du 3 février 2022 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué au Président et aux Vice-Présidents en cas d'empêchement du Président, le point 1 autorisant à prendre tout type de conventions lorsque les crédits sont inscrits au budget et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT ;
- Vu le budget de l'EPCI ;

Considérant que la Communauté de Communes a engagé une opération de création de quatre micro-crèches sur son territoire ;

Considérant qu'afin de définir et fiabiliser l'opération, la Communauté de Communes se fait accompagner dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la création de ces quatre équipements par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, la SARL Tout un Programme située 3 Place Guillaume Tell à 68100 MULHOUSE et dirigée par Matthieu FORTIN ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le contrat par avenant compte-tenu de la modification du nombre d'équipements envisagés par délibération du Conseil Communautaire ;

DECIDE :

A compter du 28 février 2022, d'acter l'avenant n°1 de la mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, de la SARL Tout un Programme située 3 Place Guillaume Tell à 68100 MULHOUSE et dirigée par Matthieu FORTIN ;

L'avenant n°1 induit des incidences financières, un montant de – 3 080, 00 € Hors Taxes, soit un montant Toutes Taxes Comprises de – 3696, 00 € ;

Le nouveau montant total de marché est de 45 100 € Hors Taxes, soit un montant total Toutes Taxes Comprises de 54 120 € ;

Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,

La présente décision sera inscrite au registre des décisions.

SAULX, le 28 février 2023

Le Président,
Benjamin GONZALES,

